

**Décision  
n° 22.18.271.568.1 du 21 octobre 2022**

---

**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION DES TACHYGRAPHES NUMERIQUES** conformes au règlement (UE) n° 165/2014 du 4 février 2014 du Parlement européen et du Conseil relatif aux tachygraphes dans les transports routiers, ainsi que de l'annexe IB du règlement européen (CEE) n° 3821/ 85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, en application de l'article 42 du règlement (UE) n° 165/2014.

---

Nom de l'administration compétente : **Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (Direction générale des entreprises) - Préfecture du Nord**

**Communication concernant :**

**l'homologation de :**                       **le retrait de l'homologation de :**

- un modèle d'appareil de contrôle :
- un composant d'appareil de contrôle :
- une carte de conducteur
- une carte d'atelier
- une carte d'entreprise
- une carte d'agent de contrôle

---

**Homologation n° e2 - 47**

1. Marque de fabrique ou marque commerciale : **IN Continu et Services (INCS).**
2. Nom du modèle : **Cartes tachygraphiques GEN1 Imprimerie Nationale pour la République de Saint-Marin.**
3. Noms des fabricants : Imprimerie Nationale SA et IDEMIA France SAS, mandataire IN Continu et Services (INCS).
4. Adresses des fabricants :
  - Imprimerie Nationale SA - Rue des Frères Beaumont - 59128 FLERS EN ESCREBIEUX - France ;
  - IDEMIA France SAS - 2 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE - France ;
  - Mandataire : IN Continu et Services (INCS) - 104 avenue du Président Kennedy - 75016 PARIS - France.
5. Présenté à l'homologation le 17 juin 2022.

6. a) Laboratoires d'essai pour la certification de fonctionnement : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France – Pôle C.  
b) Laboratoire d'essai pour la certification de sécurité : Brightsight B.V. (TÜV Rheinland Nederland BV).  
c) Laboratoire d'essai pour la certification d'interopérabilité : Joint Research Centre (JRC).
7. a) Date et numéro du certificat de fonctionnement : n° 22.18.271.567.1 du 21 octobre 2022.  
b) Date et numéro du certificat de sécurité : CC-20-200716 du 8 janvier 2020.  
c) Date et numéro du certificat d'interopérabilité : JRC\_DTLab/30-142/50-154/2022 du 3 août 2022.
8. Date de l'homologation : **21 octobre 2022.**
9. Date de retrait de l'homologation : sans objet.
10. Modèle de composant d'appareil de contrôle avec lequel le composant est conçu pour être utilisé :
- Sans objet.
11. Lieu : **Lille.**
12. Date : **21 octobre 2022.**
13. Documents descriptifs annexés :
- reproduction des différents modèles de cartes (recto et verso).
14. Remarques :
- a) Ces cartes comportent chacune un micromodule IDEMIA IDEal Drive DT v3 avec OS IDEMIA IDEal Drive DT V3.0 et composant SLC32GDA400G.
- b) Plans, schémas et notices déposés à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France – Pôle C, sous la référence **DA 00-076**, au Laboratoire national de métrologie et d'essais et chez le bénéficiaire du présent certificat.

Pour le Préfet, par délégation  
Le Directeur régional adjoint - chef  
du pôle C

*signé*

Jean-Pierre NELLO

Reproduction des cartes tachygraphiques GEN1 Imprimerie Nationale  
pour la République de Saint-Marin



Carte de conducteur



Carte de contrôleur (personne morale)



Carte d'entreprise

